EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Eric SEVRE**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Nicole DUMAS, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

ACQUISITION PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF ET REVENTE A AUVERGNE-HABITAT DE PARCELLES DE TERRAINS SITUEES RUE DOCTEUR NIVET

La Société ANTLIA représentée par le COLOC avait envisagé un projet immobilier sur les parcelles cadastrées LR n° 500 et n° 503 de 748 m² situées rue Docteur Nivet appartenant à la Manufacture Michelin.

Afin d'augmenter la superficie du tènement foncier, le Conseil Municipal s'était engagé dans sa séance du 23 septembre 2005 à vendre à cette société au prix de 55 € le m² le terrain mitoyen provenant du domaine public déclassé d'une superficie de 146 m² selon le document d'arpentage. Ce projet n'a pas abouti.

Auvergne-Habitat s'est substitué au COLOC et a trouvé un accord avec Michelin pour 200 000 €.

Auvergne-Habitat envisage la réalisation d'un immeuble à usage locatif d'environ dix logements financés majoritairement en Prêt Locatif à Usage Social (P.L.U.S.).

Cette opération pourrait bénéficier de la réduction de 15 % prévue par le fonds de minoration foncière de Clermont-Communauté.

C'est pourquoi, compte tenu de l'intérêt de cette opération, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner votre accord à :

- l'acquisition par l'EPF/SMAF des parcelles LR n° 500 et n° 503 à Michelin pour 200 000 €, conformément à l'estimation des Domaines ;
- l'acquisition de la parcelle de 146 m² provenant du domaine public déclassé à la Ville de Clermont-Ferrand pour 55 € le m², conformément à l'estimation des Domaines ;
- la vente par l'EPF/SMAF à la Ville de 3 m² de terrain au droit de la parcelle LR n° 500 (régularisation foncière) sur la base de 55 € le m²;
- la revente de ce tènement foncier à Auvergne-Habitat par l'EPF/SMAF.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 octobre 2007

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT